



Chers parents,

Afin de répondre aux exigences des programmes officiels d'Éducation Physique et Sportive, un séjour sportif est organisé du **mardi 18 Juin - RDV 6h30** devant l'école pour un **départ en car à 7h00** jusqu'au **jeudi 20 Juin - retour prévu devant l'école à 21h30 / 22h00** en fonction des conditions de circulation.

Le but de ce séjour est de permettre à chaque élève de quatrième de s'initier à diverses **activités physiques de pleine nature (A.P.P.N.)**. Vos enfants auront ainsi la possibilité de pratiquer 4 disciplines différentes : course d'orientation, parcours accrobranche, vélo et surf.

La sortie fera l'objet d'une évaluation afin de valider **les compétences du livret scolaire unique** pour le cycle 4 et est de ce fait **OBLIGATOIRE**. Le séjour sera encadré par les enseignants de l'École Pascal en association avec les éducateurs sportifs diplômés en charge des activités de pleine nature.

L'hébergement en pension complète (sauf **repas du mardi midi à prévoir**) aura lieu en Camping quatre étoiles avec hébergement en mobil-home et accès à tous les équipements du camping (piscine, terrains de sport...).

Comme pour toute sortie scolaire, le règlement intérieur de l'établissement s'appliquera durant ces trois jours. Des sanctions immédiates pourront être prises en cas de non-respect du règlement. Attention **les téléphones portables sont formellement interdits**, nous donnerons des nouvelles chaque jour à l'école et relayerons des informations via le site internet de l'École.

Le coût du voyage s'élève à **355 euros par élève**, que nous vous remercions de régler par **virement** ou en **espèces avant le 1^{er} mai 2024**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

M. Chanet et M. Grassiot, professeurs d'E.P.S.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Départ :

Rendez-vous le **mardi 18 juin à 6h30** devant l'Ecole Pascal en tenue de sport (pour l'activité vélo) départ en car à 7h00 pour la première activité puis direction le Camping Le Chaponnet de Brem sur mer.

Retour :

Retour devant le collège prévu le **jeudi 18 juin vers 21h30 / 22h00** (en fonction de la circulation nous vous préviendrons de l'heure d'arrivée estimée).

Hébergement :

L'hébergement en pension complète aura lieu dans un camping quatre étoiles, en mobil-home. Les élèves doivent apporter leur **linge de toilette, ainsi qu'un duvet ou sac de couchage**, qui ne seront pas fournis par la structure.

Repas :

Les repas sont assurés par le centre d'hébergement pour l'ensemble du séjour **dans le respect des régimes alimentaires de chacun**. Pour le **mardi midi** prévoir un **pique-nique**. Prévoir également des barres de céréales ou des gâteaux secs, en cas de petit creux ainsi qu'une **gourde**.

Téléphone portables :

Les téléphones portables sont **formellement interdits** pour les élèves comme pour tous les voyages scolaires. En cas d'urgence, vous devez contacter **l'Etablissement**, par mail à secretariat@ecolepascal.fr.

Pharmacie :

Une trousse de premier secours est prévue par les enseignants pour les petits bobos, ne pas oublier le cas échéant les traitements thérapeutiques éventuels en cours avec ordonnance **(PAI impératif !!! A mettre en place auprès de M. Courvalet avant le voyage)**, à signaler auprès de l'équipe enseignante.

LISTE DES AFFAIRES A EMPORTER

- 1 duvet ou sac de couchage
- 1 blouson
- 1 vêtement anti-pluie (même en cas de pluie, les activités seront assurées en extérieur)
- 2 sweat shirts
- 4 tee-shirts
- 2 shorts
- 2 survêtements
- 4 paires de chaussettes
- 2 paires de chaussures de sport
- 1 paire de chaussures plus légères pour le soir et une paire de tong / claquettes pour la piscine
- des sacs plastiques
- 1 paire de lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire
- **Une gourde**
- Argent de poche inutile
- Affaires de toilette (serviette, savon...) à prévoir
- **Maillot de bain + serviette de plage pour profiter de la piscine et pour l'activité surf (type boxer pour les garçons - pas de short de bain).**

Attention : le centre d'hébergement décline toute responsabilité en cas de vol au sein de ses installations. Il faut que chaque élève veille personnellement à ses affaires.